



## Droit du travail/ congés forcés/salaire

Par **FREUND**, le **03/10/2009** à **09:22**

Bonjour,

Je travaille depuis le 08/10/2008 chez une personne agée dans le cadre d'aide à domicile géré par le CESU, sous la responsabilité de la fille de cette personne agée qui me règle mon salaire par chèque au nom de sa maman.

1- Depuis mon entrée en fonction et malgré mes demandes réitérées je n'ai toujours pas obtenue de **CONTRAT DE TRAVAIL**.

Est-ce normal ?

2- au mois de Mars 09 la personne agée à du entrer à l'hopital pour 1 semaine. J'ai été prévenue 1 semaine à l'avance **ORALEMENT** et me suis donc retrouvée en congés forcés **NON PAYES**

Est-ce normal ?

3- au mois de Juin 09 la fille étant en congés m'a signifié toujours oralement qu'il n'était pas nécessaire que je vienne travailler car elle s'occuperait elle même de sa maman pendant 2 semaines, et me suis donc à nouveau retrouvée en congés forcés **NON PAYES**

Est-ce normal ?